

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1705

présenté par

M. Giraud, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, M. Claireaux, Mme Dubié, M. Falorni,
M. Giacobbi, Mme Hobert, M. Krabal, M. Jérôme Lambert, M. Moignard, Mme Orliac, M. Robert,
M. Saint-André, M. Schwartzenberg et M. Tourret

ARTICLE 60

Après la deuxième occurrence du mot :

« sont »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 27 :

« supprimés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer le versement d'une part de la CSPE aux fournisseurs d'électricité, et essentiellement à EDF, en compensation de leur contribution au FSL (23 M€ en 2013).